



## Commission Régionale Féminine

### SAISON 2023 / 2024

### PROCÈS-VERBAL N°15

#### Réunion du mercredi 08 novembre 2023

**Présent(e)s : MMES POLICON – ROPARTZ – M. ANTONINI**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

#### **COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS FEMININES**

##### **Tour n°2 – le samedi 18 novembre 2023 :**

12 matchs – 24 équipes

Exempts :

- ✓ Clubs encore qualifiés en Coupe de France

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but aura lieu.

Tirage au sort à consulter sur le site de la Ligue de Paris IdF de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=416159&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

#### **CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ**

##### **Régional 1**

##### **25918406 ES SEIZIEME 1 / POISSY FC 1 du 11/11/2023**

La Commission,

Lecture du courriel de la Mairie de Paris sur la mise à disposition du terrain pour ce match (19h00 – 21h30),

Pris connaissance de la demande de l'ES SEIZIEME pour fixer le coup d'envoi à 19h15,

Pris connaissance du refus de POISSY AS,

Considérant les difficultés rencontrées sur la planification des rencontres sur les installations Parisiennes,  
Considérant que le terrain habituel de l'ES SEIZIEME est fermé pour travaux,  
Considérant qu'il convient de tout mettre en œuvre pour permettre le déroulement du match,  
Par ces motifs,  
Fixe le match à 19h15 au stade Paul Faber à PARIS.

**25918419 ES SEIZIEME 1 / SARCELLES AAS 1 du 02/12/2023**

Rappel :

Suite à l'indisponibilité du complexe sportif de la Plaine du 23/10/2023 au 15/12/2023, la Commission reste en attente de la proposition de terrain de repli de l'ES SEIZIEME.

**25918404 PUC 1 / VGA ST MAUR FF 1 du 11/11/2023**

La Commission,

Pris connaissance des courriels du PUC et de la Mairie de Paris informant de la fermeture du stade Dalmasso,

Considérant le calendrier des 2 équipes (VGA ST MAUR FF toujours qualifié en Coupe de France),

Après étude de la planification des rencontres sur le stade Charlety 2,

Par ces motifs,

Fixe le match à 17h00 au stade Charléty 2.

Transmet une copie de la présente décision :

1. Au District de Parisien de Football pour le report du match de championnat Départemental 1 féminin 26849377 PUC 3 / PARIS XI US 1 du 11/11/2023
2. À la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives pour le classement de l'éclairage du stade Charléty 2 avant la date du match.

**25918408 FLEURY 91 FC 2 / SARCELLES AAS 1 du 11/11/2023**

Demande de FLEURY 91 FC pour décaler le coup d'envoi du match à 18h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SARCELLES AAS à transmettre au plus tard le vendredi 10/11/2023 – 12h00.

**Régional 3**

**Poule A**

**25919854 ACBB 1 / CRETEIL US 1 le 11/11/2023**

Reprise de dossier.

La Commission prend note que l'inversion n'est pas possible du fait du refus de CRETEIL US de jouer avec un coup d'envoi à 19h00.

Par conséquent, ce match est reporté à une date ultérieure.

**COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U18F**

**Calendrier prévisionnel des tours :**

Tour n°1 cadrage : 04/11/2023

1/32èmes : 25/11/2023

1/16èmes : 27/01/2024

1/8èmes : 30/03/2024

1/4 : 20/04/2024

1/2 : 18/05/2024

Finale : 08/06/2024

**1<sup>er</sup> tour :**

**27387591 BRIARD SC 1 / MONTEREAU ASA du 04/11/2023**

Lecture de la FMI – forfait non avisé de MONTEREAU ASA.

**27387585 ARGENTEUIL FC 1 / CERGY PONTOISE FC 2 du 04/11/2023**

La Commission reste en attente du rapport d'ARGENTEUIL FC demandé le 06/11/2023.

**1/32<sup>ème</sup> de Finale – le samedi 25 novembre 2023 :**

Nombre d'équipes engagées : 63

Exempt : 1 club – PLAISIROIS FO

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.

Tirage au sort disponible sur le site internet de la LPIFF :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=416177&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

**CHAMPIONNAT REGIONAL U18F****Régional 3****Poule B****27159885 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / ENT. OTHIS CSD du 11/11/2023**

Demande de VILLEMOMBLE pour inverser le match à 14h30 à OTHIS.

Accord d'OTHIS pour l'inversion mais avec un coup d'envoi à 19h15.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VILLEMOMBLE SPORTS à transmettre au plus tard le vendredi 10/11/2023 – 12h00.

A défaut le match sera reporté à une date ultérieure.

**Poule C****27160533 HOUILLES AC 1 / CORMEILLAIS ACS 1 du 18/11/2023**

La Commission,

Pris connaissance du courriel de HOUILLES AC demandant le report de l'ensemble des rencontres prévues le samedi 18/11/2023 en raison de l'accueil d'un match de Coupe de France de son équipe Seniors (Houilles AC / SCO Angers) le même jour,

Considérant que le coup d'envoi du match de Coupe de France est fixé à 14h00,

Considérant que le coup d'envoi du match U18F est fixé à 18h00 sur le terrain n°2 se situant dans la même enceinte,

Considérant que l'amplitude entre les 2 coups d'envoi permet aux joueuses d'assister au match de Coupe de France,

Par ces motifs,

Maintient la rencontre comme initialement prévue.

**Poule D****27160956 PLAISIROIS FO 1 / FOURQUEUX AS du 11/11/2023**

La Commission,

Suite à l'indisponibilité des installations et à l'impossibilité d'inverser le match,

Pris connaissance de l'accord des 2 clubs pour reporter le match au dimanche 26/11/2023,

Par ses motifs,

Donne son accord.

**Poule F****27161611 BONDY AS 1 / COURBEVOIE SPORTS 1 du 11/11/2023**

La Commission,

Pris connaissance du courriel de la mairie de BONDY indiquant la fermeture des installations sportives (jour férié),

Pris connaissance de la possibilité d'inverser cette rencontre mais avec un coup d'envoi à 11h00,

Donne son accord sous réserve de l'accord de BONDY AS à transmettre au plus tard le vendredi 10/11/2023 – 12h00.

A défaut le match sera reporté.

### **Poule G**

#### **Courriel d'ANTONY FOOT EVOLUTION – 564045**

La Commission enregistre le forfait général de cette équipe.

## **COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U15F**

### **Calendrier prévisionnel des tours :**

Tour n°1 cadrage : 04/11/2023

1/32èmes : 25/11/2024

1/16èmes : 27/01/2024

1/8èmes : 30/03/2024

1/4 : 20/04/2024

1/2 : 18/05/2024

Finale : 08/06/2024

### **1<sup>er</sup> tour :**

#### **27389898 ENTENTE USY - FCRH 1 / CARRIERES SUR SEINE US 1 du 04/11/2023**

Lecture de la Fmi – forfait non avisé de CARRIERES SUR SEINE US.

#### **27389895 AS ORLY 1 / VILLENEUVE AFC reporté au 11/11/2023**

Les installations du club d'ORLY AS étant fermées, ce match est inversé et se déroulera à 15h00 au stade Gérard Roussel à VILLENEUVE ST GEORGES.

### **1/32èmes de Finale – le samedi 25 novembre 2023 :**

Nombre d'équipes engagées : 64

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.

Tirage au sort disponible sur le site internet de la LPIFF.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=416188&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

## **CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**

### **Régional 1**

#### **25942966 SARCELLES AAS 1 / PARIS FC 1 du 30/09/2023**

Match non joué,

La Commission,

Pris connaissance des pièces versées au dossier (Rapport arbitre officiel, Fmi, courriel de SARCELLES AAS),

Considérant que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'absence de traçage du terrain,

Considérant que la responsabilité du club de SARCELLES AAS est engagée dans le non-déroulement du match,

Considérant les dispositions de l'article 40.2 du RSG de la LPIFF,

Par ces motifs,

Donne match perdu pour erreur administrative à SARCELLES AAS (0pt ; 0 but) pour en attribuer le gain à PARIS FC (3pts ; 0 but).

**25942984 VGA ST MAUR FF 1 / SARCELLES AAS 1 du 11/11/2023**

Demande de VGA ST MAUR FF pour avancer le coup d'envoi à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SARCELLES AAS à transmettre au plus tard le vendredi 10/11/2023 – 12h00.

**Régional 3**

**Poule A**

**27162517 ENTENTE FEMININE SUD SEINE ET MARNE 1 / MORANGIS CHILLY FC 1 du 11/11/2023**

Demande de l'ENTENTE FEMININE SUD SEINE ET MARNE pour décaler le coup d'envoi à 18h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de MORANGIS CHILLY FC à transmettre au plus tard le vendredi 10/11/2023 – 12h00.

**Poules B**

**27163525 SEVRAN FC 1 / JA DRANCY 1 du 11/11/2023**

Réception du courriel de DRANCY JA indiquant qu'il ne peut pas accueillir ce match.

L'inversion est donc annulée et le match est reporté à une date ultérieure

**Poule C**

**27164142 PLAISIROIS FO 1 / MONTIGNY LE BTX AS 1 du 11/11/2023**

Suite à l'indisponibilité des installations du club de PLAISIROIS FO, ce match est inversé à 15h00 à MONTIGNY LE BTX.

Par conséquent, le match retour est également inversé.

**Poule E**

**27165101 GONESSE FC 1 / RED STAR FC 1 du 11/11/2023**

Demande de GONESSE RC pour avancer le coup d'envoi à 13h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du RED STAR FC qui à transmettre au plus tard le vendredi 10/11/2023 – 12h00.

**27165102 DEUIL ENGHEN FC 1 / MONTMORENCY FC 1 du 11/11/2023**

Courriel de DEUIL ENGHEN FC avec attestation d'indisponibilité des installations (jour férié).

La Commission inverse les matchs aller-retour comme suit :

Match aller :

27165102 MONTMORENCY FC 1 / DEUIL ENGHEN FC 1 le 11/11/2023 à 14h00 au stade Mandela 3 à MONTMORENCY

Match retour :

27165162 DEUIL ENGHEN FC 1 / MONTMORENCY FC 1 le 09/03/2024

La Commission demande à MONTMORENCY FC de l'informer en cas d'indisponibilité de ses installations.

**Poule F**

**27165414 COURONNES OFC 1 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 21/10/2023**

La Commission accuse réception du courriel de COURONNES OFC et en l'absence de la confirmation du score de 0-10, maintient le résultat saisi sur la FMI (0-9).

Elle invite les clubs à vérifier les informations saisies sur la FMI lors des signatures d'après match pour leurs prochaines rencontres afin d'éviter que ce type de situation ne se reproduise.

**27165395 PIERREFITTE FC 1 / FC 93 BOBIGNY 1 du 11/11/2023**

Courriel de PIERREFITTE FC indiquant la fermeture de ses installations (jour férié).

La Commission procède à l'inversion des matchs Aller / Retour comme suit :

Match aller :

27165395 FC 93 BOBIGNY 1 / PIERREFITTE FC 1 le 11/11/2023 à 15h00 au stade Delaune de BOBIGNY

Match retour :

27165501 PIERREFITTE FC 1 / FC 93 BOBIGNY 1 le 09/03/2024

La Commission invite le club du FC 93 BOBIGNY BG à l'informer en cas d'indisponibilité de ses installations.

**Poule G**

**27165868 JOINVILLE RC 1 / ANTONY FOOT EVOLUTION 1 reporté au 01/11/2023**

La Commission prend connaissance du courriel de JOINVILLE RC indiquant que les 2 clubs sont d'accord pour jouer le match le mercredi 15/11/2023 à 17h30 à ANTONY dans le cadre d'une inversion.

Accord sous réserve de l'accord d'ANTONY FOOT EVOLUTION qui doit parvenir au plus tard ce vendredi 10/11/2023.

**27165894 PUC 1 / ULIS CO 1 du 11/11/2023**

La Commission,

Pris connaissance des courriels du PUC et du propriétaire des installations du stade Dalmasso indiquant la fermeture,

Considérant qu'une inversion risque d'engendrer un problème de doublon sur la date du match retour (nombreuses alternances),

Considérant que les 2 équipes sont éliminées de la Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf,

Par ces motifs,

Reporte le match au samedi 25/11/2023.